

Postulat - Pour un soutien à la population et aux secteurs économiques fragilisés par la crise sanitaire

Cette année, la crise sanitaire et ses conséquences ont violemment frappé notre population, en particulier les personnes dans les situations les plus précaires, et des secteurs entiers de notre économie. Le nombre de personnes au chômage, notamment au chômage partiel, a fortement augmenté. Les secteurs du commerce, de la restauration, du tourisme, du sport ou de la culture ont particulièrement souffert, notamment les petits indépendants. Face à cette situation dramatique et exceptionnelle, la Municipalité a pris des mesures, comme la gratuité temporaire de baux commerciaux, le maintien des subventions au sport et à la culture, l'élargissement des terrasses, la création de bandes cyclables ou le dispositif « Yverdon, Ville solidaire », pour aider les habitant.e.s, les associations et les commerces yverdonnois.es à traverser la crise.

Or, on voit aujourd'hui que la crise n'est de loin pas terminée et que la Commune devra continuer à se donner les moyens de soutenir les personnes affectées par la pandémie. À l'image de ce qui a été fait cette année, mais aussi pour avoir une posture proactive et limiter les impacts prévisibles pour 2021, la Commune doit se munir d'un plan de soutien à la hauteur des enjeux que nous devons traverser en 2021. À l'instar de ce qui est fait dans d'autres villes suisses, ce plan devra être accompagné de moyens financiers suffisants pour soutenir les personnes et secteurs affectés.

Parmi les mesures que nous pourrions envisager, on peut citer une prolongation des réductions des baux commerciaux et son élargissement aux loyers réclamés par la Commune aux associations, notamment sportives et culturelles. De nombreuses villes se sont également dotées de bons d'achat distribués à la population et utilisables dans les commerces, la culture et les services locaux. Cette solution a l'avantage de soulager le pouvoir d'achat et de favoriser la production locale, tout en soutenant les secteurs les plus impactés par la crise. La Ville peut également accélérer certaines dépenses nécessaires, ce qui remplit le carnet de commande des entreprises locales. Il peut s'agir notamment d'accélérer le développement des pistes cyclables pour permettre un transfert modal des transports publics à la mobilité douce. Il peut aussi s'agir de procéder à l'isolation des bâtiments et la rénovation des bâtiments communaux pour aider les entreprises de construction et mettre en œuvre le plan directeur des énergies.

Ces derniers mois, nous avons exprimé notre solidarité en nous tenant à distance les un-e-s des autres, et ceci afin de protéger les plus vulnérables parmi nous. Restaurants, clubs de sport, salle de concert, tous ces lieux dans lesquels nous nous retrouvons habituellement ont subi de plein fouet les mesures nécessaires à enrayer la pandémie. Aujourd'hui, il est nécessaire que les pouvoirs publics, à tous les échelons, soutiennent ces secteurs sinistrés.

C'est pourquoi, par ce postulat, nous proposons à la Municipalité d'étudier la possibilité :

- 1. de confier à son délégué à l'économie la réalisation d'une étude, qui pourrait faire office de rapport au présent postulat, sur les secteurs locaux les plus impactés par la crise actuelle et les mesures à mettre en place, à réaliser si possible dans les deux mois après le renvoi du postulat à la Municipalité.**
- 2. d'envisager des moyens financiers suffisants pour répondre aux besoins des secteurs identifiés suivant les résultats de l'étude.**

Au vu de l'urgence de la demande, nous proposons le renvoi immédiat de ce postulat à la Municipalité.

Pour les Vert.e.s yverdonnois.es
Younes Seghrouchni

Pour le Parti socialiste yverdonnois
Julien Wicki